

SOCIÉTÉ ▶ La pédophilie, qui est devenue le symbole du mal, était défendue, dans les années 1970, par nombre d'intellectuels. Retour sur le basculement de notre morale sexuelle

L'ENFANCE ÉROTISÉE

MAÏA MAZAURETTE

« C'était il y a quarante ans : dans un texte rédigé par l'écrivain Gabriel Matzneff et publié par *Le Monde*, l'intelligentsia française demandait la relaxe de trois hommes poursuivis pour des rapports sexuels avec des filles et des garçons de 13 et 14 ans. La liste des signataires ressemblait au Bottin mondain : Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Gilles Deleuze, Roland Barthes, Patrice Chéreau, Félix Guattari, Michel Leiris, Philippe Sollers, André Glucksmann, Jack Lang, Bernard Kouchner et Louis Aragon... Aux trois hommes évoqués dans le texte, qui s'apprêtaient à comparaître devant leurs juges, personne ne pardonnerait aujourd'hui. La pédophilie est en effet considérée désormais comme un des pires crimes que l'on puisse imaginer.

1977-2017 : comment notre morale sexuelle a-t-elle pu opérer un tel virage ? Selon le sociologue Pierre Verdrager, auteur de *L'Enfant interdit. Comment la pédophilie est devenue scandaleuse* (Armand Colin, 2013), il faut, pour comprendre cette « sidération rétrospective », se replonger dans les années post-1968. Dans la guerre des idées, les pédophiles ont alors à leurs côtés les droites extrêmes, qui érotisent les rapports asymétriques – perçus comme délicieusement aristocratiques –, mais aussi une gauche qui estime qu'il faut libérer l'enfant du goulag familial : face au paterfamilias qui fétichise sa progéniture et l'inhibe, le pédophile se pose en sauveur héroïque de l'enfance. Autre atout-clé des pédophiles : Sigmund Freud. Si la sexualité existe dès la naissance, affirment-ils, la majorité sexuelle est une notion idiote. Mieux encore : si l'œdipe existe, alors le premier objet de fixation sexuelle d'un enfant est un adulte.

Au nom de la libération des corps

A tous ces titres, la pédophilie semble alors, pour les pétitionnaires, s'inscrire dans un processus « naturel » de libération des corps. On



Hommage à deux jeunes victimes de Marc Dutroux, en Belgique, en août 1996 • Eric Herchaft/Reporters-REA

révolution de la puberté transforme le désir. C'est pour cela que l'homme postpubertaire n'est pas fondé à demander un jeu sexuel avec un prépubertaire : leurs sensualités sont incompatibles. »

D'autre part, on découvre que le consentement d'un enfant ne peut pas être véritablement « éclairé ». Une conviction qui, aujourd'hui, ne fait plus guère de doute. « *Un enfant n'a pas la maturité physique et émotionnelle face à un adulte ou à un adolescent plus âgé pour faire valoir ce qu'il veut et pour pouvoir s'opposer. Il subit une contrainte morale* », affirme ainsi la psychiatre Muriel Salmona. Pour la présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, auteure de *Violences sexuelles. Les 40 questions-réponses incontournables* (Dunod, 2015), le sujet impubère doit donc être « *absolument protégé d'actes qui portent atteinte à son intégrité physique et psychique, à son développement*

Dans les années 1990, cette rupture est consommée. L'attrance pour les corps jeunes n'est plus une fascinante singularité, mais une pathologie : la pédophilie devient un repoussoir. L'affaire Dutroux terrifie les parents, entraînant la création de nombreuses associations d'aide. Les enfants eux-mêmes sont sensibilisés. Cette déviance sexuelle devient le premier sujet d'inquiétude des Français, et ses auteurs, des monstres réputés indiscernables et violents. La loi sur la mise en péril des mineurs est constamment réécrite dans le sens d'un durcissement des sanctions : pas moins de sept fois de 1994 à 2007.

Sommes-nous pour autant arrivés à un juste équilibre dans la protection des enfants ? Pour le magistrat Denis Salas, on est allé trop loin : « *L'affaire d'Outreau a polarisé l'attention sur le prédateur d'enfant sexuel et sadique, incarnation du mal absolu. Cela a stimulé les politiques pénales*

...nie est en effet considérée désormais comme
n des pires crimes que l'on puisse imaginer.

1977-2017 : comment notre morale sexuelle a-
elle pu opérer un tel virage ? Selon le sociolo-
gue Pierre Verdrager, auteur de *L'Enfant interdit*.
Comment la pédophilie est devenue scandaleuse
Armand Colin, 2013), il faut, pour comprendre
cette « *sidération rétrospective* », se replonger
dans les années post-1968. Dans la guerre des
idéologies, les pédophiles ont alors à leurs côtés les
droites extrêmes, qui érotisent les rapports asy-
métriques – perçus comme délicieusement
aristocratiques –, mais aussi une gauche qui es-
time qu'il faut libérer l'enfant du goulag fami-
lial : face au paterfamilias qui fétichise sa progé-
niture et l'inhibe, le pédophile se pose en sau-
veur héroïque de l'enfance. Autre atout-clé des
pédophiles : Sigmund Freud. Si la sexualité
existe dès la naissance, affirment-ils, la majori-
té sexuelle est une notion idiote. Mieux en-
core : si l'œdipe existe, alors le premier objet de
fixation sexuelle d'un enfant est un adulte.

Au nom de la libération des corps

A tous ces titres, la pédophilie semble alors,
pour les pétitionnaires, s'inscrire dans un pro-
cessus « naturel » de libération des corps. On
autorise la contraception et l'avortement, on
émancipe les femmes et les homosexuels...
Pourquoi pas les enfants ? En 1977, être favorable
à l'abrogation de la majorité sexuelle est de bon
goût. Ultime argument choc : la victimisation
– non pas celle des enfants, mais celle des adul-
tes : les pédophiles, qui évoquent la chasse aux
sorcières menée contre eux, se comparent aux
juifs pendant la seconde guerre mondiale – un
point Godwin qui marque les esprits.

La souffrance de l'enfant ? Pour les pétitionnai-
res, elle est, au mieux, due au processus policier,
au pire, niée. Les enfants sont présentés comme
des êtres manipulateurs, des tentateurs aux
motivations parfois vénales, voire comme les
initiateurs de la relation. Leur innocence appa-
raît comme un mythe, un fantasmé bon pour
les masses. Enfin, on les estime armés pour se
défendre – on « oublie » alors l'obligation de
loyauté envers sa famille ou la peur de
dénoncer des proches. Michel Foucault lance à
l'époque une phrase aujourd'hui impensable :
« On peut faire confiance à l'enfant pour dire si
oui ou non il a subi une violence. »

Dans le contexte des années 1970, la pédophi-
lie est donc quasi « invisible » : le mot n'apparaît
d'ailleurs qu'en 1980, sur la couverture d'un
livre – *Le Pédophile et la maman. L'amour des
enfants* (Stock), de Leïla Sebbar. Peu à peu,
cependant, le regard s'aiguise. Notamment
celui porté sur les enfants. D'une part, on com-
mence à admettre que la conception de la
sexualité n'est pas la même avant et après la
puberté. « Avant cette étape, on a une certaine
forme de sensualité ; après, on a une sexualité
différente, avec d'autres attentes », précisait au
Monde, en 2013, le psychiatre Roland Coutan-
ceau, codirecteur de l'ouvrage *Victimes et
auteurs de violence sexuelle* (Dunod, 2016). La



Hommage à deux jeunes victimes de Marc Dutroux,
en Belgique, en août 1996 · Eric Herchaft/Reporters-REA

*révolution de la puberté transforme le désir. C'est
pour cela que l'homme postpubertaire n'est pas
fondé à demander un jeu sexuel avec un prépu-
bertaire : leurs sensualités sont incompatibles. »*

D'autre part, on découvre que le consentement
d'un enfant ne peut pas être véritablement
« éclairé ». Une conviction qui, aujourd'hui, ne
fait plus guère de doute. « *Un enfant n'a pas la
maturité physique et émotionnelle face à un
adulte ou à un adolescent plus âgé pour faire
valoir ce qu'il veut et pour pouvoir s'opposer. Il
subit une contrainte morale* », affirme ainsi la
psychiatre Muriel Salmona. Pour la présidente de
l'association Mémoire traumatique et victimolog-
ie, auteure de *Violences sexuelles. Les 40 ques-
tions-réponses incontournables* (Dunod, 2015), le
sujet impubère doit donc être « *absolument pro-
tégé d'actes qui portent atteinte à son intégrité
physique et psychique, à son développement
affectif, et entraînent de graves atteintes psycho-
traumatiques avec un impact lourd sur sa santé à
long terme (risque de décès précoce, de dépression,
de suicide, de conduite addictive, de subir d'autres
violences ou d'en commettre à son tour)* ».

Selon le magistrat Denis Salas, président de
l'Association française pour l'histoire de la jus-
tice, le « *décliv* » se produit à la fin des années
1980, avec les témoignages de victimes d'abus
sexuel et d'inceste. « *Le Viol du silence* [Aubier],
livre d'Eva Thomas publié en 1986, a créé les condi-
tions d'un débat public », analyse-t-il. En 1990, un
échange tendu, dans l'émission de Bernard
Pivot, oppose Gabriel Matzneff et la romancière
canadienne Denise Bombardier. Le premier
vient de publier *Mes amours décomposés* (Galli-
mard), journal intime dans lequel il évoque
notamment ses relations avec de très jeunes
adolescentes. La seconde, choquée, compare
l'écrivain à ces « *messieurs qui attirent des enfants
avec des bonbons* ». « *Les témoignages des victi-
mes d'inceste ont fait émerger une nouvelle sensi-
bilité collective. Un abaissement du seuil de la rési-
gnation est apparu* », résume Denis Salas.

Médiatisation

Paradoxalement, les défenseurs de la pédophi-
lie participent à cette prise de conscience. Dans
son livre, le sociologue Pierre Verdrager parle de
« *montée en objectivité* » : parce que les défen-
seurs des pédophiles lancent le débat, la pédo-
philie est désormais « *médiatisée par la presse,
filmée par les cinéastes, analysée par les experts,
décrite par les psychiatres ou les neurosciences,
dénombrée par la statistique* », écrit-il. « *Les yeux
voient désormais ce qui était invisible non pas
seulement parce qu'ils ont gagné en acuité,
mais aussi parce que ce qui est à voir a gagné en
consistance du fait même d'être observé.* »

Dans les années 1990, cette rupture est
consommée. L'attraction pour les corps jeunes
n'est plus une fascinante singularité, mais une
pathologie : la pédophilie devient un repoussoir.
L'affaire Dutroux terrifie les parents, entraînant
la création de nombreuses associations d'aide.
Les enfants eux-mêmes sont sensibilisés. Cette
déviance sexuelle devient le premier sujet d'in-
quiétude des Français, et ses auteurs, des mon-
stres réputés indiscernables et violents. La loi sur
la mise en péril des mineurs est constamment
réécrite dans le sens d'un durcissement des
sanctions : pas moins de sept fois de 1994 à 2007.

Sommes-nous pour autant arrivés à un juste
équilibre dans la protection des enfants ? Pour le
magistrat Denis Salas, on est allé trop loin : « *L'af-
faire d'Outreau a polarisé l'attention sur le préda-
teur d'enfant sexuel et sadique, incarnation du
mal absolu. Cela a stimulé les politiques pénales
sécuritaires et la lutte contre la récidive marquées*

« Le stéréotype du monstre tourne le dos à la réalité : la majorité des violences sur enfant se passent en secret dans la sphère de l'intimité familiale »

Denis Salas, magistrat

*au sceau du populisme pénal. Or, le stéréotype du
monstre tourne le dos à la réalité : la majorité des
violences sur enfant se passent en secret dans la
sphère de l'intimité familiale. C'est pourquoi les
violences sexuelles restent globalement sous-esti-
mées. Le législateur cherche un équilibre entre
deux écueils : le silence et le populisme pénal.*

Un autre danger pourrait bien nous guetter.
Dans son ouvrage *Le Pire des crimes* (Le Mur-
mure, 2015), Sophia Leventidi, docteure en litté-
rature comparée, observe que « *dans le même
temps où se lève une réprobation sans précédent
contre les pédophiles, on voit partout une
enfance sexualisée* ». « *On fait de l'enfance un lieu
à la fois sacré et hautement érotisé* », écrit-elle.
Entre pubertés précoces, cosmétiques pour
fillettes et célébration des corps fragiles, la vigi-
lance reste de mise. Et si la pédophilie s'affichait
aujourd'hui, sous une tout autre forme, sur nos
écrans et nos affiches ? Nous n'en sommes peut-
être pas à la fin de cette histoire-là. ♦

